



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnaires et agents publics

Question écrite n° 66044

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'outre-mer sur la publication et la diffusion d'un rapport de l'INSEE sur l'état des rémunérations des fonctionnaires travaillant en outre-mer. Ce rapport, commandé par le ministère de l'outre-mer voici déjà plusieurs années, semble n'avoir jamais eu de présentation publique, ce qui suscite une certaine irritation des syndicats de fonctionnaires. Il semblerait donc souhaitable de communiquer sur ce dossier, afin d'éviter qu'il ne donne lieu à une polémique préjudiciable à l'action gouvernementale dans ce domaine. Il lui demande donc de bien vouloir lui donner des informations sur ce sujet. - Question transmise à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Texte de la réponse

L'Institut national de la statistique et des études économiques a effectué une étude d'impact économique des spécificités des rémunérations de la fonction publique outre-mer. Le rapport, remis début juillet 2004, examine les écarts de prix à la consommation et de salaires entre la métropole et l'outre-mer. Ses principaux résultats figurent dans les annexes générales au projet de loi de finances pour 2005, établies conformément à l'article 135 de la loi de finances pour 2004.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66044

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 mai 2005, page 5530

Réponse publiée le : 4 avril 2006, page 3669